

Question écrite de Mme Fraiteur relative à la Modification du trajet de bus 48.

Le terminus du bus 48 devant la gare d'Uccle Stalle a été supprimé pour être installé avenue du Globe. Cette modification est-elle passagère ? La STIB compte-t-elle réinstaller le terminus devant la gare et si oui, quand est-ce prévu ?

D'autre part, le trajet du bus 48 passait à proximité de l'hôpital Molière, ce qui n'est plus le cas. Cette modification est-elle également passagère ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Réponse:

Cette modification n'est malheureusement pas passagère.

Historique

Ce changement est survenu suite à la nécessité décrite par la Stib de mettre en place des bus articulés pour la ligne 48, fin 2014. La société avait constaté des surcharges liées à la desserte de plusieurs écoles sur son parcours. Le gabarit des bus articulés ne permettrait plus de faire demi-tour devant la gare d'Uccle-Stalle, lieu de son terminus.

En conséquence, son trajet a été modifié pour supprimer la nécessité d'un demi-tour devant la gare. Le trajet prévu était donc un passage par la rue de Haverskercke et du Jonc, sur le territoire de la Commune de Forest. La Commune de Forest s'y est opposée invoquant des nuisances (vibrations au niveau des ralentisseurs, problème de circulation, etc).

Ce nouveau trajet impliquait également la suppression de la desserte de l'avenue de l'Aulne suscitant le mécontentement de nombreux habitants, notamment des personnes âgées. La Commune d'Uccle a alors proposé un 48 barré reprenant l'ancien parcours avec un bus non articulé qui n'a pas été possible pour la Stib.

La Police de la zone BRUMIDI a également constaté l'incompatibilité du passage du bus dans l'av. du Jonc étant pentue et sinueuse, et dans l'av. Haveskercke dont le double sens présentait des difficultés de circulation.

Vu ces remarques, et suite à l'arrêté du bourgmestre pris par la commune de Forest pour interdire le passage des Bus 48 sur Forest, la Stib a proposé de réaménager la placette devant la gare d'Uccle-Stalle pour permettre le demi-tour de bus articulés. Cependant, cette proposition impliquait une suppression de stationnement trop importante dans la rue Victor Allard vu que sa largeur n'est pas suffisante pour un double-sens. La Commune, en accord avec la Police, n'a dès lors pas accepté cette proposition.

Compte tenu de ce qui précède, la solution qui a finalement été dégagée consiste à établir le terminus du bus 43 dans l'avenue du Globe. L'avantage que la commune a retiré de ce choix est de pouvoir à nouveau desservir l'avenue de l'Aulne. Par contre, la desserte à la gare a été perdue. Dans un courrier envoyé à la STIB en date du 14/08/2015, la commune a néanmoins demandé que la situation soit ré-examinée lorsque le RER sera une réalité.

La Commune d'Uccle s'est trouvée devant le fait accompli et les services communaux ont œuvré afin de minimiser au maximum les conséquences négatives pour les utilisateurs ucclois du bus 48.

Depuis lors, à travers le nouveau Plan Bus, la Stib compte réinstaurer le passage d'un bus devant la gare Uccle-Stalle. Cette mesure fait suite à une demande de la commune qui a toujours défendu la desserte en transport en commun de cette gare. Elle sera desservie par le nouveau bus 74. Son terminus sur Uccle se situera à Uccle-Calevoet. Le bus 74 passera ensuite à Wagon, Uccle-Stalle, Victor Allard, Vossegat, Decroly et partira vers Forest.

En ce qui concerne le bus 48, il verra son trajet uniquement modifié sur Saint-Gilles : A la Place de Rochefort, il prendra l'avenue du Roi pour rejoindre l'avenue Fonsny, desservir la gare du Midi et reprendre son ancien tracé à la Porte de Hal.

Actuellement, la rue Gatti de Gamond et la rue de Stalle à Uccle n'ont pas de liaison directe. Les relations entre Forest et Uccle d'une part, Anderlecht d'autre part, sont peu développées. Le quartier des Etangs à Anderlecht est mal desservi par le réseau de la STIB.

La nouvelle ligne

La future ligne 74 constitue une rocade inédite qui reliera l'hôpital Erasme à Uccle Calevoet, en passant par le centre commercial Cora, le boulevard Paepsem, le centre de Forest, Forest National et la gare d'Uccle Calevoet.

- ✓ Nouvelle liaison inédite entre Anderlecht, Forest et Uccle;
- ✓ Meilleure desserte du quartier Bervoets (Forest);
- ✓ Meilleure accessibilité de Forest National depuis Anderlecht et Uccle;
- ✓ Meilleure accessibilité du shopping Cora depuis Forest et Uccle;
- ✓ Meilleure desserte de l'hôpital Erasme avec ses quartiers voisins;
- ✓ Meilleure desserte du secteur industriel depuis Anderlecht, Forest et Uccle;
- ✓ Meilleure desserte du quartier de la gare de Calevoet, en plein développement.

48 GRAND PLACE – DECROLY

La ligne 48 a un itinéraire sinueux entre Barrière et Albert. La complémentarité avec les trams 3 et 4 pourrait être améliorée. Par ailleurs, la desserte de l'avenue du Roi pourrait être améliorée.

La nouvelle ligne

La nouvelle ligne 48 aura un nouvel itinéraire entre les arrêts Rochefort et Porte de Hal par la Gare du Midi et l'avenue du Roi. L'itinéraire actuel entre Albert et la Porte de Hal, via la Barrière, sera repris par une nouvelle ligne 52.

- ✓ Liaison directe entre la place de Rochefort et la Gare du Midi;
- ✓ Nouvelle desserte inédite de l'avenue du Roi;
- ✓ Meilleure liaison entre les Marolles et la Gare du Midi grâce aux meilleures fréquences de la ligne 48.

Enfin, pour ce qui est de la desserte de l'hôpital Molière, l'arrêt en question se nomme « Molière-Longchamps » et est situé sur le territoire de Forest. Aucun changement n'est prévu le concernant.